Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 174

Artikel: Les femmes et la chose publique

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-257884

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Si les nouvelles citoyennes ont ainsi surpassé les espoirs qu'on plaçait dans leur collaboration, elles peuvent d'autre part se prévaloir avec satisfaction de ce que huit d'entre elles feront partie du Parlement. Ce chiffre est inférieur à celui des membres féminins de la dernière Assemblée nationale — mais ce n'est là aucunement une marque d'insuccès. Le nombre des mandats ayant été réduit par raison d'économie, celui des candidates devait tout naturellement s'en ressentir. La défaite des partis moyens, en particulier des pangermanistes, a été cause que quelques candidatures féminines sont restées sur le carreau. L'une des représentantes du parti socialiste, Mme Thérèse Schlesinger, s'est retirée de la vie politique. Restent comme membres féminins du nouveau Parlement : Adelheid Popp, Emmy Freundlich, Anna Boschek, Gabrielle Proft, Amélie Seidel, toutes élues à Vienne, Julia Rauscher, nommée à Wiener-Neustadt, et Marie Tusch, députée de Carinthie. Les femmes du parti chrétien-social seront représentées par Olga Rudel-Zeynek, de Graz. Les autres candidates proposées ont été victimes de l'inintelligence des dirigeants de partis qui n'ont pu, en établissant les listes de candidats, se résoudre à donner aux femmes des places favorables. Neuf femmes, six socialistes et trois chrétiennes-sociales, ont été élues au Landtag de Vienne, qui remplit aussi les fonctions de Conseil communal et devait être renouvelé en même temps que le Parlement.

L'Autriche va donc entrer dans une nouvelle phase de vie parlementaire. Puisse cette période de quatre années, en dépit de toutes les résistances, être marquée par la stabilisation définitive de l'Etat et le relèvement de la prospérité nationale.

(*Traduit par Mlle C. Haltenhoff*). Gisela Urban.

Les femmes et la chose publique

Il nous revient que plusieurs de nos lectrices genevoises ont regretté que le *Mouvement* n'ait pas publié, avant les élections législatives qui ont si fort agité l'opinion publique, un de ses article accoutumés : *Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ?*

Nous sommes très heureuses de ce regret qui nous prouve combien est utile la tâche d'éducation civique et politique que nous nous efforçons d'accomplir parmi les femmes. Mais, en général, nous réservons ces articles aux votations fédérales qui intéressent nos lectrices de toute la Suisse, la place nous manquant absolument pour examiner la politique particulière des trois cantons romands en tout cas, et même de quatre cantons, un joli chiffre de nos abonnées se recrutant dans le Jura bernois. Et d'autre part, nous nous attachons de préférence aux *votations* plutôt qu'aux *élections*, préférant renseigner nos lectrices sur des *idées* plutôt que sur des *personnes*. Il est vrai que dimanche à Genève la formation du nouveau groupement de défense économique, qui a provoqué l'émiettement des partis de droite, touchait à des questions de politique générale: aussi nous efforcerons-nous, si cela est possible, de publier sans trop tarder une étude sur les partis politiques en Suisse pour donner satisfaction à ces demandes.

En parlant de Genève, mentionnons une bonne nouvelle féministe : l'enterrement du fameux projet de loi sur la mise à la retraite des institutrices mariées à un fonctionnaire ! En tour de préconsultation, une seule voix s'est élevée en sa faveur, celle de son auteur ! et même certains députés qui s'étaient auparavant déclarés partisans de cette mesure ont été parmi les plus ardents à la combattre ! Par courtoisie, toutefois, envers l'initiateur, le projet de loi a été renvoyé à une Commission ; mais comme le dit initiateur, M. Jacques Bonnet, avait refusé toute candidature au Grand Conseil de 1923-1926, voilà institutrices et féministes tranquilles — à moins que quelque malavisé parmi les nouveaux venus n'imagine d'aller déterrer ce projet maintenant orphelin dans le tiroir aux vieilleries. Bravo à nos anciens députés ! et bravo à nos institutrices, pour leur énergique et intelligente campagne dont elles recueillent maintenant la moisson. E. Gd.

Femmes universitaires

En 1919, un certain nombre de déléguées d'associations nationales de femmes universitaires des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada se réunissait à Londres dans le but d'étudier la formation d'une Fédération internationale. L'objet de cette Société mondiale devait être de créer des liens d'amitié entre les femmes diplômées des Universités, de s'occuper de leurs intérêts et de développer entre leurs pays la sympathie et l'entr'aide.

Il est réjouissant de constater les résultats du travail de l'*International Federation of University Women*. Au premier Congrès, tenu en juillet 1920, quinze pays étaient représentés. Les statuts furent adoptés et la Fédération organisée. Il fut décidé de réunir chaque année un Conseil composé du Bureau international et d'une délégué pour chaque pays, et tous les deux ans un Congrès où les associations internationales enverraient une déléguée par 200 membres. En 1922, le Congrès de Paris réunissait 3 à 400 personnes. Le prochain Congrès, fixé au 26 juillet 1924, se tiendra à Christiania. Actuellement les 18 nations suivantes font partie de la Fédération : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la France, l'Espagne, la Hollande, les Indes, la Norvège, la Suède, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Tchécoslovaquie, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud.

La Fédération réalise ses buts de relation et d'entr'aide d'une manière fort pratique. 1° Les membres qui voyagent sont recommandés aux associations locales, dont elles reçoivent tous les renseignements utiles. Elles sont mises en relation avec les personnes qu'elles désirent connaître. Où cela est possible, un local offrira aux sociétaires un centre de ralliement où elles pourront prendre contact, échanger leurs différentes manières de voir et former des liens amicaux entre personnes de même culture. Dans les grands centres, elles trouveront même des maisons internationales, où elles pourront habiter pendant le temps où elles poursuivront leurs études. De telles maisons existent déjà à Washington, à New-York, à Philadelphie, et les Américaines en ont même créé une à Paris, rue de Chevreuse. Celle-ci sert à la fois de résidence à environ 50 pensionnaires, de cercle à la Fédération internationale, et de local à la Société de rapprochement universitaire (branche française de la Fédération). Chaque mois, les femmes universitaires de France s'y réunissent et y invitent les membres des autres nations séjournant à Paris. De son côté, la Fédération britannique réalise un vaste projet ; elle réunit des fonds pour acheter une propriété historique, le superbe bâtiment gothique de Crosby Hall, situé dans le quartier de Chelsea à Londres. A ce bâtiment sera adjointe une aile d'habitation où les femmes universitaires de tous le pays appartenant à la Fédération pourront se rencontrer pendant leur séjour à Londres.

2° Une autre activité de la Fédération consiste à créer des